



Sylvie Bauer

Présidente de la CP-CNU

à

Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Paris, le 10 décembre 2021

Madame la Ministre,

Par votre courrier du 26 mai 2021, vous avez confié à la CP-CNU, à la CPU et à la CDEFI, la mission de faire parvenir leurs recommandations sur l'HDR et le suivi de carrière. Nous déplorons qu'en cours de concertation, un projet du Ministère envisage de supprimer le contingent national d'avancement de grade des enseignants-chercheurs, portant ainsi atteinte aux prérogatives du CNU. La CP-CNU réunie en Assemblée Plénière considère que les conditions d'un travail serein ne sont plus réunies. Quand bien même se dessinaient déjà un certain nombre de propositions concrètes, elle demande à son Bureau de suspendre sa participation à cette concertation.

Seule l'assurance du maintien du contingent national d'avancements sera à même de restaurer le climat propice à la concertation et nous permettra de reprendre nos travaux avec nos partenaires.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations,

Sylvie Bauer